

Fiche n° 3 : Fournitures scolaires – Manuels scolaires

Matériel courant pour toutes les classes :

Pour le jour de la rentrée, l'élève devra être en possession du nécessaire pour prendre des notes (cahier, trousse, agenda ...). Chaque enseignant donnera ensuite la liste du matériel spécifique par matière.

Manuels scolaires

La Région verse directement à l'établissement une dotation forfaitaire par élève et **le lycée achète les collections de livres**, pour tous les niveaux.

L'objectif est de promouvoir la mise à disposition gratuite des collections de manuels scolaires, pour tous les élèves.

Néanmoins, il peut rester une part à la charge des familles notamment pour l'achat des cahiers d'exercices.

Pour l'achat des manuels des élèves de 3ème Préparatoire à l'Enseignement Professionnel, le lycée Jean Moulin perçoit une subvention de la direction académique. Les manuels seront remis aux élèves sous forme de prêt dès la rentrée.

Aide au Premier Équipement des lycéens

La Région verse directement à l'établissement une dotation forfaitaire par élève pour l'achat ou la mise à disposition du premier équipement individuel et **le lycée achète le matériel pour les jeunes (à l'exception de la liste de matériel courant)** qui suivent les formations professionnelles suivantes :

- Baccalauréat Professionnel Métiers de la Mode

Elle est attribuée une seule fois par élève quel que soit son parcours de formation.

L'objectif étant de garantir, dès la rentrée, un même niveau d'équipement de qualité pour tous les jeunes de ces formations.

Tenues professionnelles :

- **Pour les filières Métiers de la Relation Clients (MRC) et Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités (AGOrA)**, une tenue professionnelle sera demandée selon des modalités définies en début d'année avec l'équipe pédagogique. Le port de cette tenue sera exigé lors des divers événements organisés par l'établissement (journée portes ouvertes, participations et animation aux salons (Sup'Armor, Carrefour des formations, Foire Expo...) ainsi que lors d'activités liées à la formation (opérations de ventes, promotions diverses).

- **Pour les filières de bac professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) et Service Aux Personnes et Animations des Territoires (SAPAT)**, il sera demandé de se munir d'une blouse (pour ASSP), d'une tunique, d'un pantalon et de sabots blancs. Cet équipement sera proposé à l'essayage et à la vente lors des journées d'inscription.
- Bac pro SAPAT : 45€ le kit
- Bac pro ASSP : 65€ le kit

Chèque à établir à l'ordre de « TEXSAN ».

Une tenue pour le CAPa Service aux Personnes et Ventes en Espace Rural (SAPVER), une tenue composée d'une tunique, d'un pantalon et de sabots blancs sera demandée. La prise en charge de cet équipement est assurée par la Région Bretagne pour cette classe.